

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 10

CONTRE : 1

ABSENTION : 0

POUR : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-deux, le 29 avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 22 avril 2022

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Excusé : VENERA Christophe, JOUANNEAU Fanny (pouvoir à PHILIPPE Francine), JOUANNY Michèle (pouvoir à GONON Florence)

BERARD Guy a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2022/32 : Lancement de la procédure d'acquisition de biens sans maître

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la volonté communale d'intégrer au domaine public la piste d'Emparis. Il rappelle que cette volonté a été initiée dans les années 70 par la division des parcelles pour que cette piste apparaisse au cadastre mais qu'il n'y a pas eu d'acquisition de l'emprise de la voie par la Commune. Ainsi, un certain nombre de parcelle sur l'emprise de la voie sont encore privées.

A la lecture des relevés de propriété, il apparait que certains propriétaires privés sont décédés depuis plus de trente ans et que les successions n'ont pas abouties, ce qui rend difficile l'aboutissement du projet.

Aussi, afin de poursuivre ce dossier, Monsieur le Maire propose de lancer l'acquisition de ces parcelles via la procédure de biens sans maître permettant, après enquête administrative, d'intégrer au domaine privé de la commune lesdites parcelles.

Au regard des relevés de propriété, Monsieur le Maire propose d'intégrer l'ensemble des parcelles des comptes de propriétaires suivants :

- B00019 BERARD Nicolas ;
- D00007 DODE Emile ;
- G00005 GIRARDET Eugénie Marie ;
- G00008 GIRARDET Louis Fernand ;
- G00012 GONNON Jean Baptiste ;
- G00024 GONON Jean ;
- J00002 JOSSERAND Pierre ;
- J00008 JOUFFRAY Adolphe Antoine ;
- J00021 JOUFFREY Rosalie Clémentine ;
- M00013 MICHEL Pierre Antoine.

Soit au total 75 parcelles 54 744 m².

Monsieur le Maire demande l'autorisation du conseil municipal pour lancer la procédure de biens sans maître pour l'ensemble des parcelles des comptes de propriétaires ci-dessus.

Le Conseil Municipal à neuf (9) voix pour et une (1) voix contre :

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure de biens sans maître pour les parcelles appartenant aux comptes de propriétaire désignés ci-dessus,

MANDATE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage :

02 MAI 2022